

[View this email in your browser](#)



NEWSLETTER #6

Programme d'implémentation de l'éducation numérique au postobligatoire

Avril 2025

SOMMAIRE

- Edito de M. Lionel Eperon, Directeur général**
- Trois axes de gouvernance**
- Mise à jour du planning global**
- Ateliers thématiques**
- Questionnaire « Education numérique au secondaire II »**

EDITO



Lionel Eperon
Directeur général de l'enseignement postobligatoire du Canton de Vaud

Chères enseignantes, chers enseignants,

Cette newsletter dédiée au programme d'éducation numérique de la DGEP vous propose habituellement diverses actualités pratiques et pédagogiques. Aujourd'hui, je prends la plume pour vous adresser une édition un peu particulière de cette missive, destinée à répondre aux inquiétudes exprimées par certaines et certains d'entre vous sur le rythme et les modalités de mise en œuvre de ce projet majeur pour l'enseignement postobligatoire vaudois.

Sollicitées par le syndicat SSP et des résolutions adoptées dans plusieurs Gymnases vaudois, mes équipes ont en effet souhaité faire un point de situation sur les avancées du projet et clarifier son périmètre. Face à l'obligation de préparer les élèves vaudois à vivre à l'ère d'une « révolution numérique » qui prend forme tant hors des murs de l'école que dans vos salles de classe, nous n'avons guère le loisir de fermer les yeux.

Les élèves comme le corps enseignant sont en effet confrontés à des changements technologiques majeurs, parfois incompris ou difficiles à anticiper – tels que la démocratisation des outils d'intelligence artificielle, dont l'essor fulgurant a pris de court bon nombre d'entre nous. Telle que nous la concevons, l'éducation « au » et « par » le numérique vaudoise se doit donc de placer une confiance centrale dans la responsabilité des enseignantes et enseignants ; et dans leur capacité à décider là où le recours à des outils numériques comporte une réelle plus-value pédagogique pour leur pratique quotidienne. C'est la raison pour laquelle notre approche consiste à mettre à disposition du corps enseignant des moyens dont il peut disposer librement.

Accompagner cette transition sans tarder tout en demeurant à l'écoute des préoccupations et des besoins du terrain me tient à cœur. C'est la raison pour laquelle la DGEP, via son équipe de Pédagogie numérique et l'équipe de l'Unité des systèmes d'information (USI), souhaite vous communiquer quelques informations clés sur la mise en œuvre du programme et ses modalités de concertation renforcées dans les prochaines rubriques.

En vous en souhaitant une bonne lecture,
Et avec mes meilleurs vœux printaniers

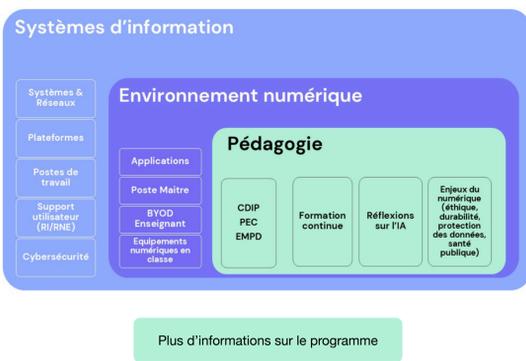
Lionel Eperon

Trois axes de gouvernance

Le programme d'éducation numérique au secondaire II a plusieurs composantes : si sa finalité est bien d'accompagner les élèves ainsi que leurs enseignantes et enseignants dans leur compréhension des enjeux et des pratiques de pédagogie numérique, il exige dans un premier temps une mise à niveau importante des **systèmes d'information des établissements de la DGEP** (réseaux ; cybersécurité ; wifi et imprimantes ; support utilisateur, etc.).

Sur la base de ces solides fondations techniques, il devient possible de déployer le plein potentiel des **interfaces entre technologie et pédagogie** (équipements numériques en classe ; modernisation des postes maîtres ; équipement du personnel enseignant) et d'aborder les enjeux de **pédagogie numérique** (formation du corps enseignant et des élèves ; réflexion sur l'IA et questions de société, etc.).

La gouvernance du programme distingue désormais ce qui relève du socle technique, placé sous la responsabilité de l'USI, des éléments relatifs à la pédagogie numérique, placés sous la responsabilité de la Division de la pédagogie de la DGEP et de son équipe de pédagogie numérique. Les enjeux situés à l'interface entre technologie et pédagogie ; placés sous le volet « **environnement numérique** », feront l'objet d'une coopération renforcée entre ces deux équipes.



Mise à jour du planning global

Les trois composantes du programme éducation numérique exigent une planification souple sur le long terme. En raison de contraintes techniques, les équipes de la DGEP travaillent actuellement sur la base d'une planification réajustée :

Dès le premier semestre de l'année scolaire 2025-2026 :

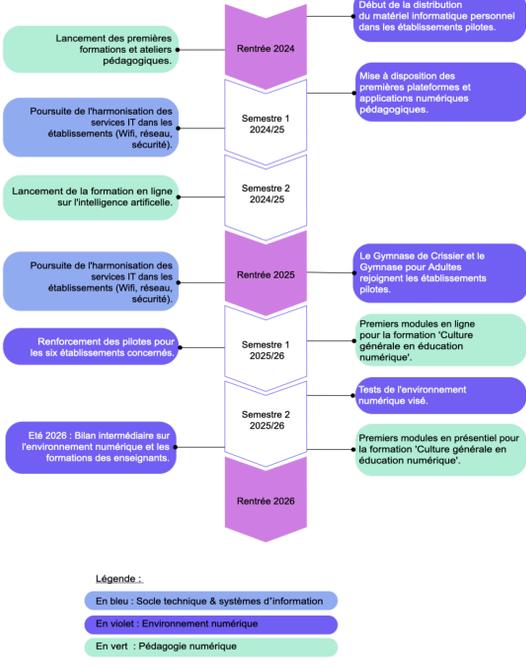
- Les six sites pilotes feront l'objet d'un renforcement portant en particulier sur l'amélioration de l'expérience utilisateur quant au projet de Nouveau Poste Maître (NPM) et l'environnement numérique en classe.
- Les premiers modules en ligne de la formation 'Culture générale en éducation numérique' seront mis à disposition.

Au deuxième semestre de l'année scolaire 2025-2026 :

- Des tests de l'environnement numérique seront effectués afin de valider les choix techniques en concertation avec les établissements.
- Les modalités de concrétisation du BYOD enseignant (acronyme pour «*Bring Your Own Device*», permettant au personnel enseignant de travailler avec son propre ordinateur en classe) seront testées en parallèle.
- Les premiers modules en présentiel de la formation "Culture générale en éducation numérique" seront lancés.

A partir de l'été 2026 :

- La DGEP pourra initier un bilan intermédiaire du déploiement du projet sur l'environnement numérique ainsi que sur le volet pédagogique.



Ateliers thématiques

Afin d'améliorer la communication entre les équipes de projet de la DGEP et les acteurs concernés sur le terrain, la DGEP a accepté une proposition consistant à mettre sur pied un dispositif concerté impliquant des représentantes et représentants des conférences des maîtres.

Des ateliers thématiques impliquant des représentantes et représentants des conférences des maîtres de l'ensemble des établissements de la DGEP seront prochainement constitués afin de contribuer à une meilleure identification des besoins et à une adaptation progressive du programme à ces réalités.

Un appel à participation détaillé sera communiqué afin de constituer des groupes destinés à travailler sur les aspects clefs des volets « environnement numérique » et « pédagogie numérique » du programme. Les résultats de ces ateliers pourront notamment alimenter le travail de bilan indépendant prévu au terme de la phase pilote.

Questionnaire « Education numérique au secondaire II »

La DGEP vous adresse ses plus chaleureux remerciements pour votre participation au questionnaire "Éducation numérique au secondaire II" en novembre dernier. Les 1 455 réponses reçues offrent un précieux état des lieux de l'intégration du numérique dans vos pratiques pédagogiques.

Réalisé chaque année, ce questionnaire servira de baromètre de l'évolution du projet et renforcera son pilotage, axé sur les besoins de la communauté et les défis identifiés en termes d'infrastructures, d'équipements, d'applications ou de formation. Il confirme que le succès du programme éducation numérique repose sur des enseignantes et enseignants outillés et soutenus, bénéficiant des ressources et infrastructures adaptées pour intégrer le numérique de manière efficace et créative.

[Découvrez les résultats du questionnaire Education Numérique](#)